



Conseil de rémunération pour garde d'enfants

Par **karockandroll**, le **28/02/2011** à **16:53**

Bonjour,

Je suis étudiante à Bordeaux, et pars deux semaines à Chevreuse (vers Paris) pour garder quatre enfants (2 ans et demi, 6, 7 et 9 ans) avec l'aide de leur grand-mère au mois de juillet. Quelle serait ma rémunération minimale s'il vous plaît ?
Merci

Par **P.M.**, le **28/02/2011** à **16:59**

Bonjour,

Vous pourriez vous référer à la Convention Collective du salarié du particulier employeur...